



HAL
open science

L'UNION EUROPÉENNE EN PANNE... D'ACCROISSEMENT NATUREL ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. L'UNION EUROPÉENNE EN PANNE... D'ACCROISSEMENT NATUREL ?. Population et avenir, 2000, 648, pp.6-7. <halshs-01145910>

HAL Id: halshs-01145910

<https://shs.hal.science/halshs-01145910v1>

Submitted on 27 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



L'Union européenne en panne... d'accroissement naturel ?

L'évolution du mouvement naturel dans les quinze pays de l'Union européenne se résume à trois caractéristiques : une relative stabilité du nombre de décès, une nette diminution des naissances et un effondrement de l'accroissement naturel, devenu négatif dans certains pays.

LA STABILITÉ MATHÉMATIQUE du taux de mortalité de l'Europe des Quinze ne doit pas laisser penser que des conditions de mortalité n'ont pas varié. De 1960 à 1999, pendant quarante ans, le taux de mortalité additionnant les situations des quinze pays actuels de l'Union européenne demeure presque constamment dans une fourchette annuelle étroite, située entre 10 et 11 pour mille habitants¹. Dans le même temps, le taux quitte les niveaux les plus élevés de cette fourchette pour s'abaisser. La seconde moitié du XX^e siècle est donc marquée par une diminution très lente et peu intense de la mortalité européenne.

par
**Gérard-François
DUMONT**

Cette évolution est la synthèse de deux effets contraires. D'une part, le taux de mortalité est poussé à la baisse par la poursuite de la diminution de la mortalité infantile et par l'augmentation des taux de survie des personnes âgées. Le premier phénomène devient modeste d'un point de vue quantitatif, car la mortalité infantile, qui a baissé de plus de 96 % en deux siècles, tombant de 250 décès pour 1000 naissances à moins de 10 et même de 5 dans certains pays, ne peut plus guère diminuer. En revanche, les progrès médicaux continuent d'améliorer sensiblement l'espérance de vie des adultes et des personnes âgées.

D'autre part, le vieillissement de la population de l'Union européenne exerce des effets haussiers sur le taux de mortalité. Jusqu'à présent, ces derniers ont ralenti le rythme de la baisse. Demain, l'accentuation du vieillissement prévue pour le XXI^e siècle laisse

présager sa hausse. Ainsi, d'ores et déjà, le taux de mortalité est plus élevé dans les pays à composition par âge plus vieillie, comme le Danemark ou la Suède, que dans les pays à composition moins vieillie, comme le Luxembourg ou l'Irlande. L'effet vieillissement sur le taux de mortalité peut être très indirectement approché par le nombre de décès qui augmente dans les deux premiers pays cités et diminue ou stagne dans les deux autres. Au total, l'Union européenne compte 3 729 000 décès en 1999 contre 3 386 000 en 1960.

Le recul de la natalité

L'évolution du taux de natalité contraste avec celle du taux de mortalité. A la stabilité du second s'oppose la diminution très importante du premier : situé à plus de 18 naissances pour mille habitants dans les années 1960, le taux de natalité de l'Union européenne descend à moins de 11 pour mille depuis 1994. Or, comme ce dernier chiffre s'applique sur une population en augmentation – sous l'effet des conséquences de la fécondité suffisante jusqu'au milieu des années 1970, de l'apport migratoire, et des progrès dans l'espérance de vie – l'évolution quantitative en nombre de naissances est moindre : tandis que le taux de natalité baisse de 40 %, le chiffre de naissances annuelles passe de 5 784 000 en 1960 à 3 995 000 en 1999, soit - 30,9 %. Selon les pays, les résultats diffèrent. Les taux de natalité 1999 les plus bas, inférieurs à 10 pour mille habitants, se constatent dans les trois pays méditerranéens (Grèce, Espagne et Italie), dans les deux pays germaniques (Allemagne et Autriche), ainsi qu'en Suède. A l'opposé, les taux de natalité 1999 les moins faibles des Quinze s'enregistrent en Irlande (14,3 pour mille), aux Pays-Bas (12,6 pour mille), et en France (12,7 pour mille), ce dernier pays bénéficiant de meilleurs effets de vitesse acquise en raison d'un renouveau démographique plus intense après la Deuxième Guerre mondiale.

Mais la baisse du taux de natalité, de 1960 à 1999, est générale : plus intense dans les pays de l'Europe méridionale (-52,3 % au Portugal ; - 49,7 % en Italie ; -47,6 % en Grèce...), elle est également importante dans les autres pays (-41,9 % au Pays-Bas ; -29,1 % en France...).

**L'évolution
du taux de
natalité
contraste
avec celle du
taux de
mortalité.**



Pour l'avenir, les facteurs baïssières devraient l'emporter sur les facteurs haussiers : ces derniers ne pourraient résulter que d'une augmentation significative de la fécondité. En effet, une augmentation modeste de la fécondité serait insuffisante car, s'appliquant sur des générations en âge de procréer devenant moins nombreuses, elle ne ferait qu'empêcher la poursuite de la baisse du taux de natalité². Alors que la minoration des effectifs des nouvelles générations entrant à l'âge de procréation signifierait, à fécondité égale, une baisse du taux de natalité. De même, l'augmentation – heureuse – des taux de survie des personnes âgées est favorable au dénominateur du taux de natalité.

Des accroissements naturels parfois négatifs

L'addition d'un taux de natalité progressivement abaissé à un taux de mortalité relativement stable, donne comme résultat une forte baisse du taux d'accroissement naturel dans l'Union européenne : ce dernier, supérieur à 7,5 pour mille habitants dans les années 1960, est égal ou inférieur à 1 pour mille depuis le début des années 1990. Estimé à 0,7 en

1999, il est donc, en 1999, inférieur de 90 % à son niveau des années

1960. L'accroissement naturel de l'Europe des Quinze a donc fortement diminué : 2 397 000 en 1960, 266 000 en 1999. Entre temps, il s'est abaissé en-dessous de 2 millions depuis 1969, d'un million depuis 1975 et de 500 000 depuis 1993. Un véritable retournement

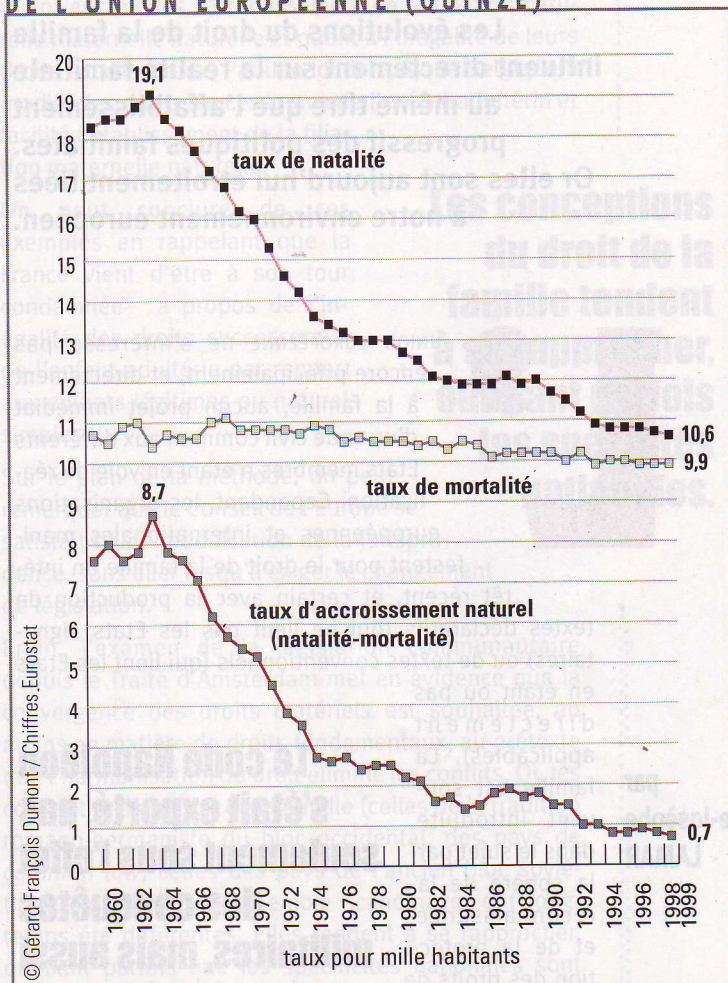
démographique se produit chez les Quinze depuis 1988. Auparavant, le solde migratoire était proportionnellement faible par rapport au solde naturel ; il a même été estimé négatif certaines années (1964, 1966, 1967, 1970, 1982 à 1984). Depuis 1988, le solde migratoire est constamment supérieur à l'accroissement naturel.

Les écarts entre les Quinze dans la composition de l'accroissement total se sont réduits car le taux d'accroissement dû au solde migratoire est désormais partout positif, les pays européens traditionnellement d'émigration (Italie, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal) ayant changé de nature.

Au tournant du millénaire, l'Europe démographique est profondément différente de celle dans laquelle les Six signaient le traité de Rome.

Dans une Union européenne à faible taux d'accroissement naturel, trois pays, l'Allemagne, l'Italie et la Suède, enregistrent plus de décès que de naissances ; deux pays, l'Espagne et l'Autriche, ont des chiffres de décès et de naissances équivalents. Les taux les moins affaiblis se mesurent en Islande et en Irlande.

LE TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL DE L'UNION EUROPÉENNE (QUINZE)



Au tournant du millénaire, l'Europe démographique est profondément différente de celle dans laquelle les Six signaient le traité de Rome. Mais nombre de décideurs semblent méconnaître cette situation. Devant ce qui risquerait de devenir une sorte d'implosion démographique, ne risque-t-on pas d'avoir la même cécité que devant l'implosion soviétique, cécité notamment responsable de plusieurs guerres dans l'Europe des Balkans ? ●

1. Tous les chiffres bruts indiqués ont pour source Eurostat.
2. Cf. Gérard-François Dumont « La fécondité, la nuptialité et l'avenir de la protection sociale », in : François Charpentier, Encyclopédie La protection sociale au XXe siècle, Paris, Economica, 2000.